



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3193

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Bibliothèque Municipale et l'Association Scènes publiques, dans le cadre de son festival pour l'organisation de plusieurs projections de documentaires suivies de débats dans le réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loic

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3193 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET L'ASSOCIATION SCENES PUBLIQUES, DANS LE CADRE DE SON FESTIVAL POUR L'ORGANISATION DE PLUSIEURS PROJECTIONS DE DOCUMENTAIRES SUIVIES DE DEBATS DANS LE RESEAU DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Scènes Publiques organise chaque année le Festival Interférences avec des rencontres thématiques, des ateliers et une compétition officielle de films. Son objectif est de programmer auprès du grand public des films pouvant susciter le débat public, et considérés comme des objets artistiques à part entière tout autant qu'outil potentiel de médiation scientifique.

Elle accompagne les structures partenaires dans l'organisation d'une projection, dans le partage d'un savoir-faire à la médiation des sciences par le cinéma.

La Bibliothèque Municipale de Lyon (BmL) dans son projet d'établissement sensibilise le grand public à la médiation scientifique par le cinéma et promeut la rencontre entre scientifiques, cinéastes et grand public.

La BmL et l'Association Scènes Publiques proposent de s'associer pour organiser plusieurs projections de documentaires suivies de débats dans le réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Les projections seront gratuites pour le public, ouvertes à tous et mises en place pendant la durée du Festival Interférences.

Dans ce cadre, il est proposé une convention de partenariat visant à définir les modalités pratiques de cette collaboration.

L'Association Scènes Publiques propose un corpus de films visible que la BmL visionne et sélectionne. Les dates et horaires des séances sont définis en concertation avec l'Association Scènes Publiques.

Pour chaque séance, l'Association élabore conjointement avec l'équipe concernée de la bibliothèque la problématique du débat et le choix des invités (cinéaste, scientifique, association...) et l'animation est gérée collégalement par les deux structures.

L'Association Scènes Publiques fournit les supports nécessaires à la projection pour les films de la sélection de la compétition officielle de l'année du Festival Interférences.

La bibliothèque met à disposition les salles, le matériel et le personnel technique nécessaires au bon déroulement des séances. Elle assure l'accueil et la sécurité du public et des participants.

Pour l'édition 2017, les bibliothèques concernées seront la Part-Dieu, la Bibliothèque du 1^{er}, du 3^e Duguesclin, du 7^e Jean Macé, la médiathèque du 8^e au Bachut et la Médiathèque du 9^e à Vaise.

La convention aura une durée de 3 ans à compter de sa signature et concernera les éditions 2017, 2018 et 2019 du festival.

Vu la convention de partenariat ;

Oùï l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale de Lyon et l'Association Scènes Publiques pour trois éditions (2017-2018-2019), dans le cadre de son festival pour l'organisation de plusieurs projections de documentaires suivies de débats dans le réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les autres documents y afférents.

3. La dépense en résultant sera inscrite sur le budget en cours, natures 6257 et 6238, fonction 321, programme CULTURECOM.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER